



Communiqué de presse

Saint-Denis
Le 12 juin 2013

Arrivée des baleines au large de nos côtes

Signature de la Charte baleine, bilan et perspectives 2013

jeudi 13 juin 2013 à 10h à Saint-Gilles

La Charte pour une approche et une observation responsables des baleines à bosse est née d'une initiative conjointe du SYPRAL (syndicat professionnel des activités de loisirs) et de l'association Globice. Une première version a été signée le 22 juin 2009. Pour mémoire, cette charte présente des règles de bonne conduite visant à contenir le dérangement occasionné aux baleines, tout en assurant à chacun le plaisir d'assister au spectacle de la nature, dans un souci également de respect mutuel des usagers de la mer. Après plusieurs années d'application, il est apparu nécessaire d'en dresser le bilan et d'envisager de nouvelles perspectives.

Ce sont d'ailleurs quelques uns des thèmes qui seront abordés lors de la **réunion d'information et d'échanges** prévue ce **jeudi 13 juin au restaurant « Le Grand Large » à Saint-Gilles** avec l'ensemble des acteurs concernés.

La **signature de la charte** par l'ensemble des partenaires, prévue **vers 10h**, donnera lieu ensuite à une **conférence de presse** en présence de Chantal Ambroise, sous préfète de Saint-Paul, et des signataires à **bord du bateau « Le Grand Bleu »** lors une sortie en mer d'une heure environ (embarquement à 10h45).

Contact :

Stéphane Geaufreau
mission communication
direction de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
(DEAL) de La Réunion
Tél. : 02 62 40 26 24

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Tél. 0262 40 74 18 / 74 19 - courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
www.reunion.gouv.fr